

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LA PLAINE ST DENIS, LE VENDREDI 19 FÉVRIER 2015

## LA CONTRIBUTION DU GROUPE SNCF À LA POLITIQUE LOGEMENT ENGAGÉE PAR LE GOUVERNEMENT

### SNCF IMMOBILIER : UN PREMIER BILAN POSITIF POUR 2014

Le groupe SNCF a établi un premier bilan annuel de sa contribution à l'effort national pour le logement.

À travers la vente de fonciers constructibles ou la construction directe de logements, il a permis en 2014 d'engager la production **de 5 528 nouveaux logements dont plus de 2 500 en Île-de-France, et 68% de logements sociaux (soit 3 787).**

Ainsi, les cessions de terrains constructibles en 2014 (30 ha répartis sur 34 sites) permettront la réalisation de 2 480 logements (dont 40% sociaux).

Par ailleurs, les différentes sociétés du groupe ICF habitat ont produit quant à elles 3 048 logements neufs dont 90% sociaux.

Ces résultats ont été atteints en dépit d'une conjoncture économique défavorable et dans un contexte de renouvellement des conseils municipaux, avec une remise en cause d'un certain nombre de projets urbains.

Le groupe SNCF s'inscrit ainsi dans les objectifs poursuivis par le gouvernement en faveur du logement. À travers SNCF Immobilier, sa nouvelle ligne métiers consacrée à la gestion et valorisation des biens immobiliers et fonciers, ses priorités porteront notamment sur :

- l'accélération des cessions/libérations de fonciers constructibles,
- la mise en place de partenariats avec les villes et métropoles pour faciliter la programmation des opérations de logements,
- et le renforcement des synergies entre les différentes filiales immobilières spécialisées du groupe ferroviaire, notamment Espaces Ferroviaires, aménageur et promoteur, et le groupe ICF Habitat, opérateur de logements sociaux et intermédiaires.»

#### SNCF Immobilier :

Afin de gérer et optimiser son important patrimoine immobilier (20 000 ha de foncier, 12 millions de m<sup>2</sup> et 100 000 logements), et de contribuer aux politiques de développement territorial et urbain, le nouveau groupe public ferroviaire crée une nouvelle ligne métiers : SNCF Immobilier.

L'entrée en vigueur de la loi du 4 août 2014 portant la réforme ferroviaire offre l'opportunité de réunir toutes les forces vives du nouveau groupe public ferroviaire SNCF en matière de foncier, d'immobilier et de logement. Cette simplification permet l'émergence d'un interlocuteur unique pour les collectivités locales et les échelons déconcentrés de l'Etat.

SNCF Immobilier, dont la préfiguration est portée par Sophie Boissard, Directrice Générale, assure trois missions : la gestion et l'optimisation immobilière du parc industriel, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire

(avec notamment sa filiale Espaces Ferroviaires), et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat, et son patrimoine de 100 000 logements (dont 90% de logements sociaux).

**Contact presse** : Caroline de Jessey au 06 21 80 35 63 - [caroline.de-jessey@sncf.fr](mailto:caroline.de-jessey@sncf.fr)